



**S.I.R.D.**

135, rue de l'Industrie  
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26

fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **26-07**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Du Comité syndical  
du 27 juin 2007**

Le vingt sept juin deux mille sept, à dix huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Marcel REPELLIN, Maire de Seyssinet-Pariset

**Date de convocation** : 12 juin 2007

Nombre de délégués en exercice : 18    Présents : 10    Votants : 13

**Présents** : Mmes CARRIER, CHAPUIS, MM ARNEODO(2), BAFFERT(2), BOULARD, CARREL(2), EYBERT-GUILLON, MERLE, REPELLIN, ROUX

**Absents excusés** : Mmes BROUZET, SUCHEL, MM COIGNÉ, MATRAIRE, DUCLOT, GAUTHIER, JULLIEN, BELLOC

**Président de séance** : M. REPELLIN

**Secrétaire de Séance** : M. BAFFERT

**Rappel du quorum** : 10

**OBJET : ETABLISSEMENTS SPORTIFS :**

Reconstruction du gymnase Gérard Philipe : Avenants aux marchés de travaux des lots n° 3 Gros-Œuvre, n°4 Charpente Métallique, n° 5 Bardage métallique extérieur, n° 10 Revêtements sols minces et n° 11 Revêtements carrelage faïence.

**Rapporteur** : Michel BAFFERT

Le Vice-Président rapporte :

Vu la délibération n° 30-06 du 20 juillet 2006 autorisant le Président à signer les marchés de travaux des lots 1-2-3-4-6-7-8-10-17-18-19-20 pour la reconstruction du gymnase Gérard Philipe à Fontaine  
Vu la délibération n° 38-06 du 25 octobre 2006 autorisant le Président à signer les marchés de travaux des lots 5 et 9 pour la reconstruction du gymnase Gérard Philipe à Fontaine  
Vu la décision n° 13-06 du 16 août 2006 attribuant le marché du lot n°11  
Vu le procès-verbal de la Commission d'appel d'offres du 27 juin 2007 pour le lot n° 11.

Monsieur le Vice-président informe le comité syndical que dans le cadre de cette opération, il est nécessaire de passer des avenants aux marchés de travaux pour les lots suivants :

✓ Lot n° 3 – Gros-œuvre, conclu avec l'entreprise CUYNAT :

- Plus-value de 12 456.17 € HT pour la fourniture et la pose d'un isolant sous dallage dans le hall, les vestiaires, l'infirmerie, les sanitaires, la loge, l'atelier et les locaux techniques.

✓ Lot n° 4 – Charpente métallique :

- Plus-value de 3 042.32 € HT pour des modifications techniques de prestations (remplacement de profil IPE par des doubles cornières et mise en place d'une ossature complémentaire).

✓ Lot n° 5 – Bardage métallique extérieur :

- Plus-value de 5 221.00 € HT pour modification du bardage polycarbonate.

✓ Lot n° 10 – revêtements de sols minces :

- Moins-value de 2 812.47 € HT pour modification de prestations à la demande de la maîtrise d'ouvrage : remplacement du sol collé par du carrelage dans le club house, le bureau, le rangement et le dégagement du 1<sup>er</sup> étage.

✓ Lot n° 11 – Revêtements carrelage faïence :

- Plus-value de 4 159.27 € HT pour modification de prestations à la demande de la maîtrise d'ouvrage : remplacement du sol collé par du carrelage dans le club house, le bureau, le rangement et le dégagement du 1<sup>er</sup> étage.

Le comité, après délibération,

✎ AUTORISE Monsieur le Président à signer les pièces de l'avenant n°1 aux lots n°3 -Gros-Œuvre, n°4 - Charpente Métallique, n° 5 - Bardage métallique extérieur, n° 10 - Revêtements sols minces et n° 11 - Revêtements carrelage faïence, pour les travaux de reconstruction du gymnase Gérard Philipe à Fontaine, avec les entreprises :

✓ **Pour le lot 3 :** Gros-œuvre

**Entreprise CUYNAT -** Rue de la Gare ZI – BP 46

38950 SAINT MARTIN LE VINOUX

Pour un montant total de : 12 456.17 € HT soit 14 977.58 € TTC

Marché initial : 980 000 € HT, ce qui porte le montant du marché à 992 456.17 € HT soit 1 186 977.58 € TTC (+ 1.3 %)

✓ **Pour le lot 4** : Charpente métallique

**Entreprise MONTAGNER** - ZAC Grenoble Air Parc 38590 ST ETIENNE de St GEOIRS

Pour un montant total de : 3 042.32 €HT soit 3 63861 € TTC

Marché initial : 260 114.00€ HT, ce qui porte le montant du marché à 263 156.32 €HT soit 314 734.96 € TTC (+ 1.17 %)

✓ **Pour le lot 5** : bardage métallique extérieur

**Entreprise IOVINI** - ZI du Plan 18, rue de l'Industrie 38140 RENAGE

Pour un montant total de : 5 221.00 € HT soit 6 24432 € TTC

Marché initial : 226 165.30 € HT ce qui porte le montant du marché à 231 386.30 € HT soit 276 738.01 € TTC (+ 2.3 %)

✓ **Pour le lot 10** : Revêtements sols minces

**Entreprise CIOLFI** - 163, rue de l'Eygala ZI CENTR'ALP 38430 MOIRANS

Pour un montant total de : - 2 812.47 € HT soit - 3363.71 €TTC

Marché initial : 82 842.29 € HT ce qui porte le montant du marché à 80 029.82 €HT soit 95 715.66 € TTC (-3.4 %)

✓ **Pour le lot 11** : Revêtements carrelage faïence

**Entreprise CRSM** - 109, rue des Alliés 38100 GRENOBLE

Pour un montant total de : 4 159.27 € HT soit 4 97449 € TTC

Marché initial : 63 922.00 € HT ce qui porte le montant du marché à 68 081.27 € HT soit 81 425.20 € TTC (+6.5 %)

↳DIT que les dépenses seront imputées au BP 2007 – chapitre 23 Fonction 411

Le comité, après délibération,

**CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE**

Conforme au registre

Ainsi fait les jours, mois et ans susdits

Seyssinet-Pariset, le 29 juin 2007

Le Président

Marcel REPELLIN